Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-213502446-20251218-D_2025_56-DE

Département d'Ille et Vilaine
Arrondissement de FOUGERES-VITRE
Canton d'Antrain
Commune de **ROMAZY**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROMAZY 35

Le conseil municipal s'est réuni en l'hôtel de ville, le 15 décembre 2025 à vingt et une heure sur la convocation du 09 décembre 2025 de Monsieur Patrick BESNARD, Maire.
Date de publication : 15 décembre 2025

Étaient présents : BATTAIS Loïc, BESNARD Patrick, GUEROC Caroline, PARENT Arnaud, PARENT Sophie, PELHERBE Laetitia, TISON Nadine,
Était absent : LEFORESTIER Cédric,
Excusé :
Procuration :
Madame GUEROC Caroline a été désignée comme secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du 24 novembre 2025 est adopté à l'unanimité.

AUTORISATION DE DEPOSER UN PERMIS DE CONSTRUIRE AU NOM DE LA COMMUNE

2025.56

Il est rappelé aux membres du conseil municipal que pour les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées au nom de la commune, il convient de joindre au dossier une délibération autorisant le Maire à déposer et à signer une telle demande.

Le Maire informe qu'il est nécessaire de déposer un permis de construire au nom de la commune pour la création d'un bâtiment à vocation d'accueillir des casiers fermiers en libre accès.

Vu :

- le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-29 et suivants ;
- le Code de l'urbanisme ;

Considérant :

- la nécessité de réaliser **des travaux pour la réhabilitation de la Grange sur la propriété commune située ref cadastrale A461 , A 462 , A163.**
- que la réalisation de ce projet nécessite la délivrance préalable d'un permis de construire ;

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-213502446-20251218-D_2025_56-DE

- que la commune, en tant que maître d'ouvrage, est tenue de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme.

Après en avoir délibéré, **le Conseil municipal**, 6 voix pour et 1 voix contre ,

AUTORISE le Maire à déposer et signer une demande de permis de construire au nom de la commune de ROMAZY relative à la réhabilitation de la grange communale pour y installer des casiers fermiers, ainsi que tout document nécessaire au dépôt et à l'obtention de cette autorisation de travaux sus visée.

Fait à Romazy le 15/12/2025
Le Maire Patrick BESNARD

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus. Pour extrait conforme.

Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en Préfecture

